

Règlement intérieur du 18^{ème} Open International de Malakoff

Article 1 : ORGANISATION

Le tournoi a lieu du 30 avril au 8 mai 2022 à la salle des fêtes Jean Jaurès, 13 avenue Jules Ferry 92240 Malakoff.

Il est homologué par la FFE et la FIDE.

La licence A pour la saison en cours est obligatoire pour les joueurs français.

Le tournoi est ouvert aux 300 premiers inscrits non suspendus par la FFE ou la FIDE, ayant réglé les droits d'inscription avant le 30 avril 2022 à 13h00.

Les joueurs non licenciés en France et sans code FIDE devront accepter d'être enregistrés sous le code FRA et ne peuvent pas prétendre à un prix par catégorie Elo. Un classement estimé leur sera attribué.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

Article 2 : FORFAITS

Les joueurs forfaits sans prévenir ne sont pas appariés à la ronde suivante.

Le forfait est déclaré **1 heure** après le début officiel de la ronde.

Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi.

Les joueurs désirant s'absenter à une ronde doivent prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.

Les joueurs ne peuvent solliciter aucun BYE pendant ce tournoi.

Article 3 : CADENCE

L'open se joue en 9 rondes en cadence Fischer de 1h30/40coups + 30 minutes + 30 s par coup.

Article 4 : APPARIEMENTS

Les appariements sont établis au Système Accéléré Dégressif à l'aide du logiciel PAPI 3.3.6.

Les appariements officiels sont affichés dans la salle de jeu une heure après la fin de la ronde précédente. Les appariements publiés sur internet ne sont donnés qu'à titre informatif, seuls les appariements affichés en salle font foi.

Seuls seront appariés à la ronde 1 les joueurs qui auront réglé leurs droits d'inscription avant 13h00.

Article 5 : DEPARTAGES

1^{er} départage : Buchholz tronqué.

2^{ème} départage : Performance.

Article 6 : ARBITRES

Principal : John LEWIS, Arbitre International

Adjoint : Jocelyn AZZEGAG, Arbitre FIDE

Adjoint : Bruno ADELIN, Arbitre FIDE

Article 7 : SALLE DE JEU

La salle de jeu comprend la zone de jeu, la salle d'analyse, les toilettes, la buvette, la zone fumeur, et le podium

Article 8 : HORAIRES

| | | |
|----------------------------------|----------|-------|
| Fin du paiement des inscriptions | 30/04/22 | 13h00 |
| Ronde 1 | 30/04/22 | 14h00 |
| Ronde 2 | 01/05/22 | 14h00 |
| Ronde 3 | 02/05/22 | 14h00 |
| Ronde 4 | 03/05/22 | 14h00 |
| Ronde 5 | 04/05/22 | 14h00 |
| Ronde 6 | 05/05/22 | 14h00 |
| Ronde 7 | 06/05/22 | 14h00 |
| Ronde 8 | 07/05/22 | 14h00 |
| Ronde 9 | 08/05/22 | 10h00 |
| Remise des prix | 08/05/22 | 16h00 |
| Vin d'honneur | 08/05/22 | 17h00 |

Article 9 : PRIX

Les prix sont non cumulables. Les prix par catégorie sont garantis pour un minimum de 5 joueurs par catégorie.

La liste des prix sera affichée avant la ronde 5.

Les joueurs avec un classement estimé ne peuvent pas prétendre aux prix par catégorie Elo.

Les prix du classement général sont partagés au système HORT (plancher à 50€) et arrondis à la dizaine d'euros la plus proche.

Les prix spéciaux et par catégorie Elo sont attribués, en cas d'égalité de points de partie, au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant est appliqué :

- Prix du classement général ;
- Prix par catégorie Elo ;
- Prix spéciaux.

Un joueur forfait à la ronde 9 ou absent à la remise des prix est considéré comme renonçant ipso-facto à son prix.

Article 10 : REGLES

Il est interdit aux joueurs :

- D'utiliser des appareils électroniques dans la salle de jeu (sauf autorisation de l'arbitre) ;
- D'analyser en dehors de la salle d'analyse ;
- De boire de l'alcool, de manger et de blitzer dans la zone de jeu.

Une tenue correcte est exigée.

Les discussions et lectures suspectes sont à éviter.

Dans le cadre des mesures relatives au respect du Fair-Play, tout joueur refusant de se conformer aux directives de l'arbitre pourra être sanctionné de la perte de sa partie et de l'exclusion du tournoi.

La participation au tournoi entraîne l'acceptation :

- Du règlement intérieur ;
- De la charte du joueur d'échecs FFE ;
- Des règles du jeu FIDE en vigueur

Les contrevenants à ces règles seront sanctionnés.

L'Arbitre : John LEWIS

L'Organisateur : Régis HOMBOURGER